
M2E – Master enseignement et éducation du professorat du second degré 2026-2027

Département Arts plastiques
Université Paris 8
&
Université Paris-Est Créteil
– INSPE

Responsables pédagogiques

Peggy BOUGY – AZRI – PRAG arts plastiques UPEC Créteil
peggy.bougy-azri(a)u-pec.fr

Fabienne FLAMBARD – PRAG arts plastiques Université Paris 8
fabienne.flambard(a)univ-paris8.fr

Marie PRESTON – MCF Université Paris 8
marie.preston(a)univ-paris8.fr

Contacts administratifs

Responsables de la mention
Michaël Huchette
Aude Seurat

Responsable du second degré Général
Philippe Goémé

Secrétariat : secretariat-sdg-inspe(a)u-pec.fr

Calendrier 2026-2027

En Master 1, les cours ont du lundi au samedi, de 9h à 21h
Accueil institutionnel (Rectorat-Inspe) : 1er septembre à Bonneuil
Rentrée pédagogique : 3 septembre 2026 (9h-15h)

En Master 2, les cours ont lieu les mercredis et jeudis
Accueil Rectorat : 24 août 2026 (<https://www.ac-creteil.fr/personnel-d-enseignement-et-d-education-stagiaire-du-2d-degre-public-122006>)
Accueil INSPE : 26 et 27 août 2026 (9h-18h)

Un emploi du temps annuel sera transmis à la rentrée.

M2E – Master enseignement et éducation du professorat du second degré 2026-2027

Présentation

Le master enseignement et éducation du professorat du second degré général forme en deux ans à l'exercice du métier de professeur, en articulant étroitement formation universitaire, pratique de terrain et initiation à la recherche.

Le parcours arts plastiques s'inscrit dans l'UFR Arts, Philosophie et Esthétique de l'Université Paris 8 au sein de l'INSPE de Créteil, composante de l'UPEC.

Il accueille les lauréats des CAPES au niveau BAC+3 et des non-lauréats inscrits au concours de l'année.

Il vise à la maîtrise des compétences professionnelles et au renforcement des connaissances académiques. Il prépare à agir de façon autonome dans la mise en œuvre d'une éducation artistique ouverte et émancipatrice s'adressant à tous et toutes les élèves. La formation proposée rend opérants les objectifs et les modalités des composantes plasticiennes, artistiques, culturelles, méthodiques et théoriques de l'enseignement des arts plastiques au collège et au lycée.

Une éducation à l'art et par l'art dans le système éducatif

Socle scolaire d'une éducation de la sensibilité et du regard, l'enseignement des arts plastiques est un enseignement artistique obligatoire à l'école et au collège. Il contribue à celui d'histoire des arts. Il peut être choisi par les élèves au lycée général et technologique au titre d'un enseignement optionnel ou de spécialité. Il a pour objet la formation de tous et toutes les élèves aux langages plastiques et à l'expression artistique personnelle, au goût et à la curiosité pour la création, à la connaissance des œuvres.

Les arts plastiques se pensent et se travaillent au pluriel

L'enseignement des arts plastiques nécessite d'être en mesure d'aborder un ensemble de domaines où, dans les actes de création et de co-création, s'inventent et se questionnent les formes. Mobilisant une pluralité de langages et de pratiques, il requiert de posséder un ensemble de savoirs et de savoir-faire diversifiés. Ce sont les leviers du développement d'une expression personnelle et collective des élèves et d'une compréhension transversale de la création, permettant aux élèves d'appréhender le fait artistique de façon élargie.

Des principes pédagogiques et éducatifs profondément liés à la démocratisation de l'accès aux arts et à la culture

L'enseignement des arts plastiques a pour principe fondamental l'exercice pour toutes et tous d'une pratique plastique étroitement liée à la construction d'une culture artistique commune. Il fait dialoguer les pratiques des élèves et la rencontre de celles des artistes, les formes contemporaines de la création avec celles inscrites dans l'histoire de l'art, dans une perspective internationale. Cultivant l'engagement, l'initiative et l'émancipation, il enrichit les connaissances disciplinaires de dimensions transversales par un esprit critique. Celles-ci mobilisent notamment, et de manière spécifique, des compétences psychosociales et éthiques. Elles sont favorables à l'exercice de la citoyenneté et ancrées dans les valeurs de la République.

Des modalités didactiques fondées sur la pratique et l'intelligence sensibles

L'acquisition des connaissances et des compétences est construite à partir de la transposition des savoirs de référence, repérables dans la création artistique et les questions qui lui sont liées.

Fondamentalement, elle repose également sur des pratiques plasticiennes, procédurales, sociales. Celles-ci nécessitent également d'être transposées en modalités opérantes dans la finalité des apprentissages dans la classe. Ces deux niveaux de transpositions s'inscrivent dans une dynamique commune articulant des expériences et des connaissances, faisant coexister une dimension sensible et conceptuelle où l'intention peut être explicitée et partagée.

Codes et abréviations

UE – Unité d'enseignement
EC – Élément constitutif
ECTS – European Credit Transfer System
CPC – Culture Professionnelle Commune

Liste des enseignant-e-s et des formateur-ice-s

Peggy BOUGY – AZRI /
PRAG arts plastiques UPEC Créteil

Fabienne FLAMBARD /
PRAG arts plastiques Université Paris 8

Luce LELEVÉ /
enseignante en poste dans le second degré

François MICQUET /
enseignant en poste dans le second degré

Sébastien PEGUIN /
enseignant en poste dans le second degré

Alisone PERDRIX /
PRAG arts plastiques Université Paris 8

Anais PINSON / enseignante en poste dans le second degré

Marie PRESTON /
MCF Université Paris 8

Diane ROYER /
enseignante en poste dans le second degré

Maité SANOGO /
enseignante en poste dans le second degré

Principaux attendus en fin Master

ENSEIGNER LES ARTS PLASTIQUES

1.1 Pratique plastique, création artistique, enseignement et éducation

Faire, expérimenter, créer, analyser les pratiques :

Renforcer sa pratique en lien avec les savoirs et les savoir-faire communs à enseigner dans le secondaire ;

Consolider et approfondir selon des besoins spécifiques, individuels ou collectifs, certains domaines, techniques, pratiques à enseigner ;

Connaître et engager les enjeux et les modalités de la pratique plasticienne dans l'enseignement secondaire ;

Identifier et problématiser des contextes et des processus formateurs, des finalités éducatives repérables dans la pratique plastique et la création artistique en prenant en compte les besoins partagés et particuliers des élèves ;

S'approprier et mettre en oeuvre les savoirs et les compétences didactiques des arts plastiques ;

Connaître et maîtriser les principes généraux de la didactique dans un enseignement artistique ;

Connaître et mettre en oeuvre les opérations spécifiques d'une didactique des pratiques plastiques et artistiques ;

Connaître et maîtriser l'évaluation des acquis des élèves dans un processus de formation artistique ;

S'approprier et mobiliser des modèles pédagogiques opérants (pédagogie institutionnelle, pratiques coopératives...) dans un enseignement artistique et dans des modalités interdisciplinaires de l'éducation artistique ;

Connaître et situer des modèles pédagogiques passés et présents des enseignements et de l'éducation artistiques ;

Maîtriser et mettre en oeuvre des situations pédagogiques fondés sur les attendus, les dynamiques et les conditions spécifiques de la pratique ;

Connaître et mettre en oeuvre la contribution de l'enseignement des arts plastiques au développement de la culture commune des élèves ;

1.2. Histoire de l'art, culture plastique et artistique et leur enseignement

Faire découvrir, situer, comprendre des références culturelles communes :

S'approprier et maîtriser les connaissances artistiques et culturelles induites par les programmes d'enseignement ;

Connaître et engager les enjeux et les modalités de la culture artistique dans l'enseignement secondaire ;

S'approprier et mettre en oeuvre une approche didactique et pédagogique de la culture artistique ;

1.3. Ancrage et théorisation de l'enseignement des arts plastiques

Se situer pour agir, analyser sa pratique et théoriser son enseignement :

S'approprier et maîtriser un cadre théorique d'analyse de l'enseignement de la discipline ;

Mettre en oeuvre des méthodes et outils d'analyse de son enseignement ;

Connaître et utiliser des observables ancrés dans la théorie et la recherche.

ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES ET AU CONTEXTE D'EXERCICE POUR VISER LA RÉUSSITE DE TOUTES ET TOUS LES ÉLÈVES

2.1 Connaître et prendre en compte la diversité des élèves

Acquérir les principaux repères sur le développement de l'adolescent ;

Prendre en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de réduire leurs effets et favoriser la réussite de toutes et tous les élèves (pédagogie égalitaire, lutte contre les stéréotypes de genre...)

Évaluer les besoins des élèves pour mieux y répondre et rendre effective l'école pour toutes et tous ;

Favoriser les apprentissages de toutes et tous les élèves en rendant les enseignements accessibles.

2.2 Mettre en oeuvre son enseignement

Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans son enseignement ;

Concevoir et mettre en oeuvre les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves ;

Identifier en quoi sa (ou ses) discipline(s) contribue(nt) à développer des connaissances et des compétences partagées avec plusieurs disciplines dans une perspective de transversalité et de culture commune ;

Concevoir et utiliser des évaluations au service de la réussite de toutes et tous les élèves ;

Analyser sa pratique dans une démarche réflexive de régulation et de développement professionnel.

2.3. Contribuer aux éducations transversales
Intégrer les éducations transversales dans le quotidien de la classe ;

Enseigner le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) en l'articulant avec les différents enseignements et les éducations transversales.

2.4. Accompagner le parcours de l'élève

Accompagner les élèves pour qu'ils et elles s'engagent dans un travail personnel.

Contribuer à la fluidité du parcours scolaire au service de leur réussite.

Favoriser l'implication des familles dans une perspective de coéducation dans le respect du cadre réglementaire et institutionnel.

Prévenir le décrochage scolaire.

2.5. Contribuer à la qualité du climat scolaire

Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de toutes et tous les élèves dans les apprentissages ;

Assurer la sécurité et le bien-être des élèves.

2.6. Enseigner en voie professionnelle

DEVENIR ACTEUR et ACTRICE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la République

Tenir compte des enjeux de la laïcité à l'école pour la conception et la mise en oeuvre de son enseignement ;

Repérer les phénomènes de contestation des savoirs et d'atteinte à la laïcité et aux valeurs de la République et apprendre à y réagir ;

Tenir compte des principes de la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques, de la Charte de l'éducation artistique et culturelle ainsi que de la Charte de l'égalité filles-garçons pour la conception et la mise en oeuvre de son enseignement.

3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation

Tenir compte du cadre juridique et déontologique en vigueur dans l'exercice de ses missions ;

Tenir compte des enjeux de la transition écologique dans l'exercice de ses missions.

3.3. Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action.

Présentation des contenus

MASTER 1 – 530h + Stage d'observation et de pratique accompagnée

UE Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques

Approche théorique de l'enseignement des arts plastiques : S'approprier et maîtriser les connaissances culturelles induites par les programmes d'enseignement : savoir mettre en oeuvre de manière approfondie la culture plastique et artistique enseignée ; connaître et engager les enjeux et les modalités de la culture artistique dans l'enseignement secondaire.

Didactique des arts plastiques – Repérage des fondamentaux : Au premier semestre, à travers l'introduction à l'épistémologie de la discipline, l'histoire et les différents paradigmes de l'éducation artistique, les étudiants se familiarisent avec les spécificités d'un enseignement par la pratique et découvriront la structuration des programmes de collège et lycée. Au second semestre, le travail se focalise sur les opérations de transposition didactique appliquées aux arts et la conception et la mise en oeuvre de situations d'apprentissage et d'enseignement en arts plastiques en s'appuyant sur les grandes phases d'apprentissage.

Approche plasticienne de l'enseignement des arts plastiques : En s'appuyant sur une histoire des pratiques pédagogiques (pédagogie Freinet, Pédagogie Institutionnelle, classe autogérée...) et sur la recherche-création de chacun-e, cet atelier invite les participant-e-s à repérer puis explorer plastiquement les enjeux éducatifs et artistiques des situations proposées. Nous envisageons les transpositions de ces expériences dans les classes du secondaire, en lien avec les programmes officiels.

Transmettre la démarche artistique et éducative : Exploration des relations entre les problématiques d'exposition et les expériences éducatives.

UE Appréhender les contextes d'exercice du métier d'enseignant et les publics

Culture professionnelle commune : Aborder les thématiques transversales de l'enseignement (laïcité, valeurs de la République, transition écologique, égalité des genres, ...).

Culture professionnelle commune appliquée à la discipline enseignée : Aborder les thématiques transversales de l'enseignement (laïcité, valeurs de la République, transition écologique, égalité des genres, ...) en lien avec des thématiques plus spécifiques aux arts plastiques.

Numérique : outil et objet pour l'enseignement et la recherche

UE Développement professionnel et initiation à la Recherche

Méthodologie du mémoire : En mettant en relation la recherche-crédation, la recherche en éducation et les pratiques expérimentales de l'enseignement des arts plastiques vécues pendant les stages, ce séminaire invite les étudiant-e-s stagiaires à construire leur projet de recherche pour envisager un enseignement des arts plastiques dans un monde contemporain. Initié-e-s aux démarches cliniques, à la pratique institutionnelle, à l'étude des dynamiques de groupe et aux méthodologies critiques qui les sous tendent, ils et elles explorent, élaborent et déploient une problématique de recherche.

Veille disciplinaire et usage du numérique en arts plastiques : La question du numérique disciplinaire en lien avec la littérature et les pratiques de recherche dans la discipline.

Stage en observation : Accompagner les étudiants dans leur professionnalisation progressive en faisant le lien entre la formation et le «terrain» ; analyser des situations professionnelles ; construire une posture distanciée et critique.

UE Langue vivante étrangère : Anglais

MASTER 2 – 250h + Stage en responsabilité

UE Approfondir les savoirs disciplinaires et les enseigner

Transposition didactique des arts plastiques et projet d'enseignement : le cours poursuit la réflexion sur la transposition didactique et la conception et la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'enseignement en axant la réflexion sur le rôle et les formes de l'évaluation, ainsi que les questions liées au transfert des connaissances. Les contenus abordés seront enrichis par le partage des pratiques professionnelles des stagiaires. Les dimensions culturelles et sociales de la discipline seront particulièrement analysées. Au semestre 4, la didactique disciplinaire et le partage de pratique s'ouvriront aux dimensions transversales et transdisciplinaires de l'enseignement des arts plastiques afin de travailler les grandes questions de l'éducation et de l'enseignement mais également à la manière dont les contenus disciplinaires peuvent donner un sens particulier aux questions vives de la société.

UE Adapter sa pratique d'enseignement aux contextes et aux publics

Culture professionnelle commune : Aborder les thématiques transversales de l'enseignement (laïcité, valeurs de la République, transition écologique, égalité des genres, ...)

Culture professionnelle commune appliquée à la discipline enseignée : Aborder les thématiques transversales de l'enseignement (laïcité, valeurs de la République, transition écologique, égalité des genres, ...) en lien avec des thématiques plus spécifiques aux arts plastiques.

Numérique : outil et objet pour l'enseignement et la recherche

UE Développement professionnel, réalisation et valorisation du mémoire de recherche

Réalisation du mémoire, soutenance et valorisation du mémoire

Recherche et corpus documentaire

Veille disciplinaire et usage du numérique en arts plastiques : La question du numérique disciplinaire en lien avec les pratiques de recherche dans la discipline.

UE stage en responsabilité :

Accompagner les étudiants dans leur professionnalisation progressive en faisant le lien entre la formation et le «terrain» ; analyser des situations professionnelles ; construire une posture distanciée et critique.

UE Langue vivante étrangère : Anglais

Stages

En Master 1 :

Pour les lauréat-e-s du concours («élèves fonctionnaires») : stage d'observation et de pratique accompagnée de 12 semaines, réparties en période de 1 à 3 semaines selon un calendrier commun à tous les parcours et organisé par le Rectorat.

Pour les non lauréat-e-s du concours : stage d'observation et de pratique accompagnée de 4 semaines, réparties en période de 1 semaine selon un calendrier commun à tous les parcours.

En Master 2 :

Les étudiant-e-s, en qualité de fonctionnaires stagiaires, sont affecté-e-s par le Rectorat en responsabilité dans un établissement du second degré, les lundis, mardis et vendredis (selon emploi du temps de l'établissement).

Maquette et crédits d'enseignement

UE (unité d'enseignement) EC (élément constitutif)	Semestre 2	30 ECTS
		ECTS
Master 1		60 ECTS
Semestre 1		30 ECTS
		ECTS
UE1 – Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques (17 – 5 EC)	UE4 – Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques (16 ECTS – 5 EC)	
- ECUE 1.1 – Approche théorique de l'enseignement des arts plastiques	- ECUE 4.1 – Approche théorique de l'enseignement des arts plastiques	4
- ECUE 1.2 – Didactique des arts plastiques – Repérage des fondamentaux	- ECUE 4.2 – Didactique des arts plastiques – Spécificités et ouverture	8
- ECUE 1.3 – Approche plasticienne de l'enseignement des arts plastiques	- ECUE 4.3 – Approche plasticienne de l'enseignement des arts plastiques	4
- ECUE 1.4 – Transmettre la démarche artistique et éducative		
	UE5 – Appréhender les contextes d'exercice du métier d'enseignant et les publics (7 ECTS – 3 EC)	
UE2 – Appréhender les contextes d'exercice du métier d'enseignant et les publics (8 ECTS – 2 EC)	- ECUE 5.1 – Culture professionnelle commune	4
- ECUE 2.1 – Culture professionnelle commune	- ECUE 5.2 – Culture professionnelle commune appliquée à la discipline enseignée	2
- ECUE 2.2 – Culture professionnelle commune appliquée à la discipline enseignée	- ECUE 5.3 – Numérique : outil et objet pour l'enseignement et la recherche	1
	UE6 – Développement professionnel et initiation à la Recherche (6 ECTS – 3 EC)	
UE3 – Développement professionnel et initiation à la Recherche (5 ECTS – 3 EC)	- ECUE 6.1 – Méthodologie du mémoire	3
- ECUE 3.1 – Méthodologie du mémoire	- ECUE 6.2 – Stage en observation	1
- ECUE 3.2 – Stage en observation	- ECUE 6.3 – Veille disciplinaire et usage du numérique en arts plastiques	2
- ECUE 3.3 – Veille disciplinaire et usage du numérique en arts plastiques		
	UE7 – Langue vivante étrangère (1 ECTS – 1 EC)	
	- ECUE 7.1 – Langue vivante étrangère	1
	Total Master 1 : 60 ECTS	

Master 2	60 ECTS
Semestre 3	30 ECTS
	ECTS
UE8 – Approfondir les savoirs disciplinaires et les enseigner (5 ECTS – 5 EC)	UE13 – Approfondir les savoirs disciplinaires et les enseigner (8 ECTS – 5 EC)
- ECUE 8.1 – Transposition didactique des arts plastiques et projet d'enseignement	ECUE 13.1 – Transposition didactique des arts plastiques et projet d'enseignement
	8
UE9 – Adapter sa pratique d'enseignement aux contextes et aux publics (7 ECTS – 3 EC)	UE14 – Adapter sa pratique d'enseignement aux contextes et aux publics (6 ECTS – 2 EC)
- ECUE 9.1 – Culture professionnelle commune	- ECUE 14.1 – Culture professionnelle commune
- ECUE 9.2 – Culture professionnelle commune appliquée à la discipline enseignée	- ECUE 14.2 – Culture professionnelle commune appliquée à la discipline enseignée
- ECUE 9.3 – Numérique : outil et objet pour l'enseignement et la recherche	
	4
	2
	1
UE10 – Développement professionnel, réalisation et valorisation du mémoire de recherche (6 ECTS – 2 EC)	UE15 – Développement professionnel, réalisation et valorisation du mémoire de recherche (6 ECTS – 2 EC)
- ECUE 10.1 – Réalisation du mémoire	- ECUE 15.1 – Soutenance et valorisation du mémoire
- ECUE 10.2 – Veille disciplinaire et usage du numérique en arts plastiques	- ECUE 15.2 – Recherche et corpus documentaire
	3
	3
UE11 – Stage en Responsabilité (10 ECTS – 1 EC)	UE16 – Stage en Responsabilité (10 ECTS – 1 EC)
- ECUE 11.1 – Stage en Responsabilité	- ECUE 16.1 – Stage en Responsabilité
	10
UE12 – Langue vivante étrangère (2 ECTS – 1 EC)	
- ECUE 12.1 – Langue vivante étrangère	
	2
	Total Master 2 : 60 ECTS
	Total Maquette M2E : 120 ECTS
	Toutes les ECUE sont évaluées en contrôle continu, à l'oral et à l'écrit avec un minimum de deux évaluations par EC. Les détails seront donnés par les responsables de chaque EC en début d'année.

Liens

Code de l'éducation :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006071191

Les valeurs de la République

<https://eduscol.education.gouv.fr/4788/transmettre-et-faire-respecter-les-principes-et-valeurs-de-la-republique>

Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques :

<https://eduscol.education.gouv.fr/6765/charte-pour-l-education-la-culture-et-la-citoyennete-numeriques>

Charte de l'éducation artistique et culturelle :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/charte-eac-405171.pdf>

Charte de l'égalité filles-garçons pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement :

<https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/charte-egalite-filles-garcons1er-degrepdf-113367.pdf>

Laïcité

<https://eduscol.education.gouv.fr/6096/laicite>

Agir pour la transition écologique

<https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-agir-pour-la-transition-ecologique-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-100821.pdf>

Le référentiel de compétences de métiers du professorat et de l'éducation

<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-454473>

Circulaire de rentrée 2026-2027

<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo19/MENE2612348C>

Programme d'arts plastiques au collège

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2020, 30 juillet ; modifié 2023, 22 juin). Programme du cycle 3 – Arts plastiques (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 ; BOEN n° 25 du 22 juin 2023) : <https://eduscol.education.gouv.fr/media/100806/download?attachment>

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2020, 30 juillet). Programmes d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4) – Arts plastiques (Bulletin officiel n° 31 du 30 juillet 2020) : https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/89/1/ensel714_annexe3_1312891.pdf

Ministère de l'Éducation nationale. (s. d.). Arts plastiques aux cycles 2 et 3. Éduscol. Consulté le 30 juin 2026, à l'adresse <https://eduscol.education.fr/143/arts-plastiques-cycles-2-et-3>

Ministère de l'Éducation nationale. (s. d.). Ressources d'accompagnement du programme d'arts plastiques au cycle 4. Éduscol. Consulté le 30 juin 2026, à l'adresse <https://eduscol.education.fr/3869/arts-plastiques-cycle-4>

Nota-bene : le Conseil supérieur des programmes a publié des projets de programmes des enseignements artistiques envisagés pour la rentrée de septembre 2026, mais à ce stade ces projets n'engagent pas le ministère – donc le programme de 2020 (modifié 2023) reste le texte en vigueur pour la rentrée 2026-2027.

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ ARTS PLASTIQUES (CAPES) / B.O spécial n°1 du 28 mai 2026 :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/annexe-3-referentiel-de-formation-professorat-du-second-degre-arts-plastiques-capes-516674.pdf>

Accompagnement

Accueil handicap

accueil.handicap@univ-paris8.fr

Référente : Alice Lenay

alice.lenay02@univ-paris8.fr

Violences sexistes et sexuelles

Anne Creissels et Alice Lenay

anne.creissels@univ-paris8.fr

alice.lenay02@univ-paris8.fr

Plagiat

Tout travail de rédaction universitaire (devoir sur table, dossier, mémoire, rapport) doit faire état des sources sur lesquelles il s'est appuyé et, en particulier, des éventuelles citations littérales des œuvres d'autrui (y compris les textes accessibles sous forme électronique) qui doivent être données entre guillemets et référencées précisément en notes de bas de page. L'irrespect de cette obligation, que ce soit ou non par la pratique du « copié-collé », constitue une fraude entraînant sanction et pouvant conduire au passage devant la section disciplinaire. Il est en effet interdit d'utiliser dans un document ou un travail soumis à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui (ou issue d'une intelligence artificielle) ou des passages de celle-ci sans les identifier expressément comme citations et dans l'intention de les faire passer pour siens. Un travail relevant d'une fraude entraîne, au minimum, une absence de note pour le cours concerné, sans possibilité de rattrapage.

Table des matières

2	Informations pratiques
	- Responsables pédagogiques
	- Contacts administratifs
	- Calendrier 2026-2027
3	Présentation
4	Liste des enseignant-e-s et des formateur-ice-s
5	Principaux attendus en fin Master
7	Présentation des contenus
9	Stages
10	Maquette et crédits d'enseignement
12	Liens
13	Accompagnement Plagiat

Université Paris 8

2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex 02
<http://www.univ-paris8.fr>

Colophon

Impression par Reprographie de l'Université Paris 8
Tirage à 300 exemplaires

M2E – Master enseignement et éducation du
professorat du second degré 2026-2027